

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-19

Séance du 27 mars 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, et le vingt-sept mars, à 18h00, le
En exercice : **15** conseil municipal de la commune, convoqué le **23 mars 2026**,
Présents : **13** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
Votants : **15** ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier
BARTHELEMY

Présents :

Olivier BARTHELEMY, Bernard BOURSIER, Evelyne LAPASSET, Christian CAMINITA, Céline FABBRI, Daniel TILMANT, Jean-Philippe HALBERT, Genevieve HADJ-SAID, Laëtitia BONNICI, Yuna RAUX, Mathis FORTUNATO, Fabrice MULLER-LONG, Alix PAOLILLO.

Absents excusés donnant pouvoir :

Véronique DUBOIS donne procuration à Olivier BARTHELEMY, Jean-Christophe BRUNEL donne procuration à Bernard BOURSIER

Absents :

Monsieur Bernard BOURSIER a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention auprès du Département pour la création d'un columbarium-aménagement du jardin du souvenir et stèle

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les orientations budgétaires de la commune,

Vu le projet de création d'un bistrot de pays,

Considérant l'intérêt de ce projet pour la commune et ses habitants,

Considérant les possibilités de financement offertes par le Département dans le cadre de ses dispositifs d'aide aux collectivités,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité

d'approuver la réalisation du projet de création la création d'un colombarium-aménagement du jardin du souvenir et stèle.

- de solliciter une subvention auprès du Département du Var.
- de s'engager à inscrire à son budget la part de financement restant à la charge de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention.
- CONSIDERANT le montant total de l'opération à ce jour : 23200.00 HT, soit 27840.00€ TTC
- CONSIDERANT le plan de financement correspondant ci-après :

Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20260327-lmc12026000044-DE
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026



Tableau récapitulatif Demande de subvention

POSTE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Coût total de l'opération	23200.00 €	27840.00 €
Département du Var	18560.00 €	22272.00 €
Total des subventions	18560.00 €	22272.00 €
Auto-financement	4640.00 €	5568.00 €
Taux de subventionnement	80 %	

Monsieur le Maire, demande au CONSEIL MUNICIPAL de se prononcer sur le projet de délibération,

CONSIDERANT l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **DECIDE** de solliciter une subvention au département du var d'un montant de **18560.00 € HT soit 22272.00 TTC soit 80 %**
- **AUTORISE** le Maire à signer que tout acte afférant à cette demande

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Monsieur le Maire,
Olivier BARTHELEMY

Le Secrétaire de Séance
Bernard BOURSIER



Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20260327-lmc12026000044-DE
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026